

AVIS

(Conformément à l'article L1133-1 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation)

La Bourgmestre porte à la connaissance de la population que les budgets 2024 des fabriques d'Églises suivantes ont été votés et approuvés en séance du Conseil communal en date du 17 octobre 2023 :

- Fabrique d'église SAINT-FRANCOIS D'ASSISE DE Louvain-La-Neuve ;
- Fabrique d'église NOTRE DAME BONNE ESPERANCE DE Louvain-La-Neuve ;
- Fabrique d'église PROTESTANTE EVANGELIQUE DE Wavre.

Ces documents peuvent être consultés au Service Finances, espace du Cœur de Ville 1 - 1340 Ottignies-Louvain-la-Neuve, à partir du 26 octobre 2023.

Fait à Ottignies-Louvain-la-Neuve, le 19 octobre 2023.

Le Directeur général,



Grégory Lempereur



La Bourgmestre,



Julie Chantry